

Cérémonie des vœux du Maire du samedi 14 janvier 2023

- Monsieur le Conseillers Départemental
- Monsieur Le Président de la Communauté d 'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas (qui ne devrait pas tarder à arriver)
- Messieurs les représentants des Corps Constitués : Gendarmerie et Service d'Incendie et de Secours
- Madame et Messieurs les Maires des communes voisines , chers collègues
- Mesdames et Messieurs les élus municipaux
- Mesdames et Messieurs les représentants des associations
- Chers Camfroutoises et Camfroutois

Bienvenue à toutes et à tous et merci de votre présence à cette cérémonie des vœux

Je vous prie d'excuser l'absence de Mélanie THOMIN Députée de notre 6è circonscription qui n'a pu se rendre disponible ainsi que celle de Maël de CALAN Président du Conseil Départemental retenu par un engagement pris de longue date . Tous les deux nous adressent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année .

Il s'agit pour notre équipe municipale élue en juin 2020 d'une première et nous sommes d'autant plus heureux de vous accueillir aujourd'hui qu'il nous aura fallu attendre 2 ans et demi , pour des raisons sanitaires avant d'organiser cette réception .

Le premier vœu que je formule est donc que nous ne connaissions plus ce type de situation et que le retour à la vie normale s'inscrive désormais durablement .

Ceux d'entre vous qui viennent pour la 1ère fois en ces lieux n'auront pas manqué de noter , voire de s'étonner de l'état particulièrement vétuste , tant extérieur qu'intérieur de ce bâtiment.

Ce n'est pas par respect ni amour d'un patrimoine historique ancien , régulièrement bâché , que ce bâtiment est toujours debout mais en raison du temps nécessaire à l'aboutissement de tout projet d'envergure , depuis les esquisses , l'élaboration du dossier technique , la recherche concomitante des financements et enfin la réalisation des travaux de construction .

J'aurai l'occasion de revenir sur ce qui est prévu à l'emplacement de cette salle . Nous y travaillons depuis septembre 2020 ; c'est le projet majeur du mandat .

Notre rencontre de ce jour, avant d'évoquer l'avenir , me donne l'opportunité de faire un point à mi-mandat ou presque , sur la situation de notre collectivité , sur les éléments qui la caractérisent et sur ce qui au final contribue à son attractivité .

Je vous parlerai donc en 1ère partie :

- 1 – De la démographie communale et des perspectives de développement
- 2 - D' un facteur important de la qualité de la vie , je veux parler de l'offre de soins ,qui , chez nous est assurée de façon très satisfaisante
- 3 - De l'équipement commercial de proximité en centre bourg et des changements intervenus en 2021
- 4 - De la vie culturelle et sportive animée directement par la Mairie ou organisée par les associations
- 5 - Des investissements de ces 3 dernières années pour améliorer le cadre de vie des habitants et les intéresser à la vie communale en sollicitant leur participation .

Ensuite j'évoquerai nos projets de 2è partie de mandat

1 – Tout d'abord quelques mots sur la démographie

Depuis 2013 la population s'est quasiment stabilisée avec une progression voisine de 0,1 % par an . Ainsi au 1^{er} janvier 2023 nous avons atteint les 2289 habitants . Le solde naturel est très légèrement positif avec en moyenne annuelle 22 naissances et 20 décès . L'augmentation de la population provient donc des nouveaux arrivants qui viennent occuper les nouveaux logements .

Ainsi sur les 3 dernières années nous avons délivré en moyenne annuelle 11 permis de construire .

Cette moyenne devrait progresser dans les années à venir avec un lotissement en cours de commercialisation comportant 25 logements dont 5 logements sociaux .

Une projection sur 5 ans , sur la base des données actuelles, devrait nous conduire à l'horizon 2030 à une population de 2500 habitants .

Augmentation , qui , en toute logique devrait se concrétiser par une reprise progressive de la démographie scolaire .

La capacité d'accueil actuelle du groupe scolaire permettra d'y répondre .

178 enfants y sont scolarisés en maternelle et primaire répartis sur 8 classes .

Chaque année la commune investit dans l'école des montants significatifs pour améliorer le confort d'utilisation des locaux et répondre aux besoins pédagogiques modernes .

A titre d'exemples je citerai :

- les travaux de réfection de la cour de l'école maternelle
- l'équipement des classes en vidéo projecteur : 100 % des classes dotées à fin 2022
- le renouvellement du parc informatique
- l'achat de tablettes numériques

Les investissements ont porté également sur les locaux périscolaires , notamment à la cantine qui est intégrée au bâtiment de l'ALSH ; cantine qui fonctionne désormais en liaison froide avec la fourniture des repas par le SIVURIC ; liaison froide qui a nécessité l'acquisition de matériel adapté : four de remise en température , armoire froide et équipements divers de manutention , de stockage et conservation .C'est un dossier mené à bien par nos 2 représentants au SIVURIC .

,

2- L'offre de soins : préoccupation importante de chaque collectivité

Les professionnels de santé exercent dans des lieux différents et cette organisation semble convenir à tous.

Si toutefois une demande émanait de leur part pour envisager un autre mode de fonctionnement à moyen terme , la Mairie serait bien entendu à leur écoute pour les aider à concrétiser leur projet .

3 – Les commerces de proximité du centre bourg

Chaque fois qu'un commerçant cesse son activité se pose l'inévitable question de la reprise et cela suscite non seulement des interrogations mais aussi des craintes .

Or 3 commerçants ont cessé leur activité en 2021 ; ils tenaient :

- la boulangerie
- l'épicerie PROXI près de laquelle un poissonnier tient un étal chaque mardi matin
- le bar / restaurant l'Auberge du Camfrou

Ces 3 commerces , au grand soulagement et à la satisfaction des habitants ont tous été repris ; je tiens à féliciter les nouveaux propriétaires pour leur esprit entrepreneurial et les remercier pour le choix qu'ils ont fait d'investir chez nous . C'est un témoignage de confiance dans le potentiel de notre commune et nous leur en sommes reconnaissants .

4 – Sur la vie culturelle de la commune et les évènements festifs et sportifs de 2022

Que la vie culturelle soit animée directement par la Mairie ou via des associations aidées financièrement par le budget communal **la Médiathèque mérite à mon sens un focus .**

C'est un lieu privilégié d'échanges et de rencontres . Un espace culturel intergénérationnel ouvert toute l'année . Un lieu dont la diversité de l'offre associe la préservation du patrimoine à la modernité .

Quelques chiffres pour illustrer l'attractivité de notre Médiathèque et son succès :

- un nombre d'abonnés qui ne cesse de croître

681 en 2020

690 en 2021 et **737 en 2022 ce qui représente près du tiers de la population de la commune alors que la moyenne nationale se situe plutôt autour de 16 % .**

Notre pourcentage d'abonnés est donc le double de la moyenne nationale .

Ce succès est à mettre au crédit de plusieurs facteurs :

- la richesse du fonds documentaire : certes
- l'adaptation des heures et jours d'ouverture aux habitudes des visiteurs : c'est sûr
- mais aussi et surtout la qualité de l'accueil et le choix pertinent des animations qui y sont organisées

Bref de ce que l'on appelle généralement l'ambiance du lieu.

Mais cette ambiance de convivialité ne naît pas automatiquement ; il faut la créer et la cultiver et cela nous le devons à la responsable de la Médiathèque et à toute son équipe de 15 bénévoles .

Je tiens ici , en notre nom à tous , à les remercier pour leur implication .

Parmi les principales animations organisées en 2022 je rappellerai :

- l'accueil de 128 classes du groupe scolaire de notre commune
- l'atelier d'écriture proposé par une journaliste
- la projection de films en partenariat avec Daoulagad Breizh
- la participation à la Semaine de la Petite Enfance
- la séance audition / projection piano avec l'Ecole Intercommunale des Musiques
- la conférence sur la Kersantite en partenariat avec le PNRA animée par un professeur de géologie de l'UBO originaire de la commune .
- et depuis septembre le soutien scolaire pour collégiens et lycéens animés par 2 professeurs bénévoles à raison de 2 soirs par semaine

Je n'oublierai pas d'intégrer au volet culturel la valorisation de notre patrimoine .

Chaque année la Mairie organise en direct , en septembre , les « Journées Européennes du Patrimoine » mais l'intérêt pour notre patrimoine local ne se limite pas à un week end par an .

En effet vous avez pu constater que 3 panneaux d'interprétation montés sur pupitres racontent :

- le passé industriel d'exploitation des carrières de Kersantite , sur le quai rive droite du Camfrou
- l'histoire de l'Église du 16^e siècle à l'époque contemporaine
- l'origine des maisons sur les rochers près de la Mairie

Ces informations manquaient ; elles sont maintenant en place et ce depuis le mois de mars .

Elles sont lues avec beaucoup d'intérêt par les visiteurs .

Outre la mise en valeur de notre patrimoine bâti nous avons également voulu faire connaître et faire partager au public la richesse de notre patrimoine naturel en aménageant le sentier des carrières , avec création de 2 escaliers en bois pour sécuriser des passages difficiles à forte déclivité et ainsi faciliter la jonction avec le sentier côtier de Logonna à partir de Guervaden

Autre parcours piétons remarquable , celui proposé dans le Jardin Charlez ha Chanig ar Gall (ex Coulée verte) inauguré en septembre 2022 , agrémenté de panneaux d'interprétation résumant la vie de célébrités du 19^e siècle s'étant intéressées à notre commune :

- le peintre Eugène Boudin précurseur du mouvement impressionniste et l'écrivain Gustave Flaubert

Traditionnellement la saison d'été est un temps fort pour les événements culturels .

A ce titre je citerai , en complément des expositions de peintres amateurs , l'exposition d'une durée d'un mois dont la cheville ouvrière est notre Adjointe à la Culture . Exposition dont l'originalité et la qualité artistique sont largement appréciées non seulement par les visiteurs locaux mais aussi par les étrangers .

5 – Une commune où l'activité culturelle est bien vivante et qui se distingue aussi par les événements festifs et sportifs qui s'y déroulent

Ces événements organisés grâce aux nombreux bénévoles des associations rayonnent bien au-delà des limites communales ; Fête de la Musique , Festival ...

Ces associations ont pu certes compter sur le soutien logistique de la Mairie et les subventions accordées pour réaliser leurs projets mais le succès de ces événements leur revient .

6 – Sur les investissements de ces dernières années pour améliorer le cadre de vie des habitants et les intéresser à la vie communale

Au delà des investissements consacrés au groupe scolaire et à la valorisation du patrimoine que j'ai évoqués tout à l'heure le principal chantier engagé sur 2021/2022 aura été la **1ère tranche d'effacement des réseaux aériens sur Troaon**. La 2è tranche sera engagée cette année et devrait démarrer en février .

Nous avons donc fait preuve de prudence dans nos dépenses d'investissement ces 3 dernières années pour nous réserver des marges de manœuvre pour la suite car nous prévoyons de monter en régime .

Je ne terminerai pas cette 1ère partie de mon intervention portant sur des rappels des réalisations à mi-mandat sans évoquer une innovation à l'initiative de notre Adjoint aux Finances : **l'instauration d'un budget participatif** , opération primée en décembre par l'Observatoire International de la Démocratie Participative .

Comme quoi les communes de taille modeste et disposant donc de moyens limités peuvent rivaliser dans certains domaines avec des Métropoles .

Après cette rétrospective de la 1ère partie du mandat comment s'annonce la période 2023 / 2026 ?

Nous démarrons l'année 2023 dans un contexte inflationniste dont certains économistes prévoient une aggravation de la situation avec notamment une envolée des tarifs de l'énergie que nous subissons déjà ; envolée dont la justification est incompréhensible .

Un plan visant à réduire les consommations d'électricité a été présenté le 18 novembre en Conseil Municipal et les associations utilisant les salles communales ont été informées des dispositions prises . Nous les remercions de leur compréhension ; L'élaboration du prochain Budget Primitif 2023 risque donc de relever de la quadrature du cercle ou presque pour la section de fonctionnement

Une bonne nouvelle toutefois : ce legs d'un bien immobilier d'un natif de la commune Mr Jean RIOU , bien dont la vente devrait nous procurer une recette nous permettant de faciliter le financement de notre programme d'investissement .

Un grand merci à Mr Jean RIOU dont nous saluons la mémoire .

Vigilance et prudence car manque de visibilité sur nos financements à moyen terme : ce sera la ligne de conduite à suivre .

Prudence ne signifie par pour autant inertie ni résignation .

Les administrés attendent de leurs élus de pouvoir continuer de bénéficier d'un cadre de vie de qualité et de la continuité des services promis . Ils n'ont pas fait le choix de venir s'installer chez nous par hasard et nous ne devons pas les décevoir .

Si depuis 2020 nous avons investi prudemment nous souhaitons sur la période qui vient pouvoir réaliser des projets « lourds » et en priorité :

- **La construction d'un équipement dimensionné** pour répondre à l'évolution des besoins de la collectivité en terme d'accueil d'événements culturels , d'activités associatives diverses et de réunions publiques .

Ce sera une salle multifonctions en lieu et place de la salle où nous nous trouvons ; un bâtiment d'une emprise au sol de 548 m² soit le double de celle-ci (salles Ouessant et Molène réunies) mais sans augmentation de la surface imperméabilisée , répondant en cela par anticipation à l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et du Plan Bio Diversité de 2018 .

Le choix du jury de concours s'est porté sur un bâtiment dit « passif » c'est à dire très performant sur le plan de la consommation énergétique .

Les appels d'offres vont être lancés prochainement et si les prix ne dérapent pas et si le financement est bouclé emprunt compris , les travaux devraient démarrer vers fin mai / début juin .

C'est le projet majeur du mandat .

- Autre projet important dans le cadre de notre recherche de réduction de nos dépenses en énergie et d'amélioration de notre bilan carbone : **l'installation d'une chaudière bois en remplacement de la chaudière fioul du groupe scolaire .**

L'objectif fixé au calendrier est que les travaux soient terminés avant la saison de chauffe 2023 / 2024 .

- S'agissant de la poursuite de l'embellissement du paysage communal une 2^e tranche d'effacement des réseaux aériens sera réalisée sur Troaon .

Un autre projet de ce type est en cours d'étude par le SDEF sur le secteur de Kerbiaouen / Dénès

- En 2023 nous finaliserons le dossier de la SPPL (Servitude de Passage Piétons le long du Littoral) sur Tibidy ainsi que celui du sentier de randonnée de 9,800 km dans le Bois du Gars , labellisé PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) .

- En 2023 suite aux esquisses produites par le CAUE nous avancerons sur le dossier d'**aménagement de 3 espaces publics remarquables**

- la place Ch de Gaulle , la place René Marzin (devant le Mémorial) , et le site de Tibidy

- **En matière de sécurité routière et de déplacements doux , en 2023 :**

Des dispositifs en dur contraignant les automobilistes à réduire leur vitesse seront installés sur la route reliant le bourg à Pouligou

Sur une voie communale dans un premier temps et sur une distance significative une circulation vélo sera matérialisée au sol .

Une demande d'étude pour un aménagement d'une même nature sur la RD770 entre le centre bourg et Daoulas sera adressée à la collectivité en charge de cette voirie .

- Enfin un sujet sur lequel une réflexion est déjà engagée , c'est celui de la **refonte du site internet** de la commune programmé en 2023 .

Nous savons que pour mener à bien nos plus gros projets nous pouvons compter sur l'assistance technique de la CAPLD et nous avons déjà pu apprécier l'expertise des agents de la communauté qu'il s'agisse du dossier de la salle multifonctions , de la voirie et récemment de la gestion des eaux pluviales mais aussi dans la préparation des procédures à respecter pour la passation des marchés publics .

Je tiens aussi à souligner le soutien qu'apporte la CAPLD dans le montage des dossiers de demandes de subventions à transmettre aux différents financeurs publics .

La CAPLD se charge également d'organiser des mutualisations et des groupements de commandes pour des marchés de fournitures et de prestations de services . Autant de possibilités qui nous sont proposées pour simplifier notre gestion quotidienne .

Ce travail est souvent méconnu du public , charge à nous de le faire savoir et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour le rappeler .

Je rappellerai aussi que la CAPLD a décidé de prévoir dans son budget et ce dès 2022 , 1 million d'Euros au titre de fonds de concours pour aider les communes à financer leurs projets ; nous nous réjouissons de cette initiative .

Je ne manquerai pas souligner aussi l'aide financière apportée par la CAPLD pour l'organisation de nos événements touristiques de printemps / été .

Autre décision importante de la Communauté dans le cadre du projet de territoire : la prise de la compétence Mobilités qui s'est traduite entre autres , par le lancement en septembre d'une ligne de transport en commun : la ligne 39 qui relie Landerneau à Daoulas à raison de 7 allers-retours par jour de semaine . L'expérience se déroulera jusqu'au mois de Juin 2023 et nous espérons vivement qu e la fréquentation justifiera la pérennisation de la ligne car il s'agit pour les habitants des communes du Sud de la CAPLD d'une avancée significative .

Si les vœux sont l'occasion de présenter les projets de la commune je ne saurais conclure cette cérémonie sans adresser tous mes remerciements à tous les agents communaux quels que soient les services où ils travaillent au service du public . Un grand merci aux élus , pour leur disponibilité notamment les Adjointes et Conseillers Délégués qui consacrent beaucoup de temps en Mairie à travailler les dossiers et à se déplacer sur le terrain .

Merci à tous les membres du CCAS , élus et non élus , qui participent aux réunions et aux décisions concernant les demandes d'aides de la part des administrés en difficultés . Demandes instruites par la 1ère Adjointe et Vice Présidente du CCAS
Merci d'avoir réactivé après la période du COVID , l'organisation du traditionnel repas des anciens de novembre qui a réuni 108 participants .

Merci aux forces de l'ordre pour les fréquentes interventions de la brigade de la gendarmerie sur le terrain ; patrouilles qui contribuent indéniablement à la sécurité publique
Merci aux sapeurs pompiers qui veillent sur notre territoire et assurent les secours à nos concitoyens .

Voilà ce que je voulais vous dire pour cette première cérémonie des vœux
Je vous remercie de votre attention en espérant ne pas avoir été trop long

Encore une fois : Bloavezh mat , yec'hed ha levezet d'an holl

et je vous invite à présent à prendre ensemble le verre de l'amitié .

Le Maire

Jean-Jacques LEON